



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

Royaume du Lotus Saràl, à Vevey, CH-550-1050371-2, commerce de tapis d'Orient, objets d'art et artisanaux ainsi que produits alimentaires (FOSC du 15.05.2007, p. 16/3931520). Statuts modifiés le 21 avril 2011. Siège transféré à **Villeneuve (VD)**. Nouvelle adresse: route de Pré-Jaquet 11, 1844 Villeneuve VD. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 100 parts sociales de CHF 200. Assadyari Kamran a désormais 5 parts de CHF 200 et Assadyari Mohammad Ali 95 parts de CHF 200. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Assadyari Kamran, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 5 parts de CHF 200 à Faver Jean-François, de France, à Thonon-les-Bains (France), nouvel associé-gérant avec signature individuelle. Assadyari Mohammad Ali cède 45 de ses 95 parts de CHF 200 à Faver Jean-François, maintenant titulaire de 50 parts de CHF 200. Assadyari Mohammad Ali, qui n'est plus associé, cède ses 50 dernières parts de CHF 200 à Assadyari Kaveh, d'Iran, à Montana, président, nouvel associé avec 50 parts de CHF 200, président des gérants avec signature individuelle. Selon déclaration du 21 avril 2011, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 8257 du 18.05.2011 / CH-550.1.050.371-2 / 06173322